



Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-05-87/1-A

Date : 7 mars 2012

Original : FRANÇAIS
Anglais

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL

Devant : M. le Juge Theodor Meron, Président

Assisté de : M. John Hocking, Greffier

Ordonnance rendue le : 7 mars 2012

LE PROCUREUR

c/

VLASTIMIR ĐORĐEVIĆ

DOCUMENT PUBLIC

**ORDONNANCE PORTANT REMPLACEMENT D'UN JUGE DANS
UNE AFFAIRE DONT EST SAISIE LA CHAMBRE D'APPEL**

Le Bureau du Procureur

M^{me} Christine Dahl

Les Conseils de Vlastimir Đorđević

M. Dragoljub Đorđević

M. Veljko Đurđić

NOUS, THEODOR MERON, Président du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (le « Tribunal »),

VU l'Ordonnance portant désignation de juges dans une affaire portée devant la Chambre d'appel, rendue le 8 mars 2011,

VU les articles 12 3) et 14 3) du Statut du Tribunal et l'article 108 de son Règlement de procédure et de preuve (le « Règlement »),

ATTENDU que, en application de l'article 19 A) du Règlement, le Président du Tribunal coordonne les travaux des Chambres,

VU la composition de la Chambre d'appel du Tribunal fixée dans le document IT/263/Rev. 2 du 6 mars 2012,

VU les impératifs du Tribunal tenant à l'organisation des appels et à l'attribution des affaires,

DÉSIGNONS, avec effet immédiat, le Juge Khalida Rachid Khan en remplacement du Juge Fausto Pocar, dans la Chambre d'appel saisie de la présente affaire,

ORDONNONS que, dans l'affaire n° IT-05-87/1-A, *Le Procureur c/ Vlastimir Đorđević*, la Chambre d'appel sera composée comme suit :

M. le Juge Carmel Agius, Président

M. le Juge Mehmet Güney

M. le Juge Liu Daqun

M^{me} le Juge Andrésia Vaz

M^{me} le Juge Khalida Rachid Khan

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le 7 mars 2012
La Haye (Pays-Bas)

Le Président du Tribunal

/signé/

Theodor Meron

[Sceau du Tribunal]